

# Le rESSort

#01  
Mai 2015

Les actions de l'ESSor du Rhin



**Pourquoi** une  
déchèterie unique ?

**Former**  
les éco-citoyens



# Pourquoi une déchèterie unique ?



La communauté de communes Essor du Rhin a décidé au second semestre 2014 la construction d'une déchèterie unique à Blodelsheim. Celle-ci remplacera les sept déchèteries existantes qui ne sont adaptées ni aux normes ni aux différentes filières de déchets existantes et qui ne pourraient pas être ouvertes au public en l'état à plus long terme. Cette décision fait suite à un décret de 2012 fixant de nouvelles obligations pour les collectivités et s'appuie sur une étude réalisée par un organisme extérieur.

## Une obligation légale

Le décret du 20 mars 2012 a modifié les règles pour les installations de collecte de déchets. Il fixe de nouveaux objectifs aux collectivités. Elles doivent :

- faire face à l'augmentation des volumes de déchets traités ;
- prendre en charge de nouveaux types de déchets et de nouvelles filières ;
- optimiser la sécurité des agents et des usagers.

## Des enjeux financiers

La communauté de communes dispose aujourd'hui de 7 déchèteries, une par commune, ce qui en fait un cas unique, avec de lourdes incidences financières :

- le coût actuel de fonctionnement de ces 7 déchèteries est le double de la moyenne nationale ;
- la mise aux normes et la gestion de 7 sites revient plus cher que la construction d'une seule déchèterie. Une déchèterie unique et offrant un service plus large va permettre

de limiter la hausse de la redevance des ordures ménagères (moins d'entretien, moins de frais de location des bennes, moins de dégradations, moins de vols de matériaux ayant une valeur marchande, moins de déchets non admis grâce au contrôle d'accès).

## Coût de fonctionnement des déchèteries actuelles

Essor du Rhin  
❖ **36 €/habitant**  
Moyenne nationale  
⤴ **19 €/habitant**

## Travaux de mise aux normes des 7 déchèteries (Subventions déduites)

❖ **1 065 000 €**  
Hors raccordement aux réseaux et protection incendie

## Travaux de création d'une déchèterie unique (Subventions déduites)

⤴ **826 000 €**  
(dont 150 000€ pour le bâtiment)

## Comment font nos voisins ?

Communauté de communes de la Région de Guebwiller :

- 3 déchèteries pour 39 687 habitants soit 1 déchèterie pour 13 000 habitants.

Communauté de communes Centre Haut-Rhin :

- 2 déchèteries pour 14 153 habitants, soit 1 pour 7 000 habitants.

Communauté de communes Pays de Brisach :

- 3 déchèteries pour 23 500 habitants, soit 1 pour 7 800 habitants.

Communauté de communes Essor du Rhin :

- 7 déchèteries pour 9400 habitants, soit 1 déchèterie pour 1 300 habitants.

## Une démarche de concertation

La décision de construire une nouvelle déchèterie est le fruit d'une réflexion qui s'inscrit dans le droit-fil du passage à la redevance incitative.

Elle a fait l'objet d'une démarche de concertation au sein du comité consultatif environnement, ouvert aux membres élus et non élus.

Ils se sont réunis à plusieurs reprises afin de faire l'état des lieux du service et donner leur avis sur ce projet, validé par le conseil communautaire, de manière unanime, le 29 septembre 2014.



Déchèterie de Soultz

# Quels sont les avantages de la déchèterie unique ?

Avec une déchèterie unique, vous disposerez d'un équipement performant, offrant un meilleur service aussi bien aux particuliers qu'aux artisans et commerçants.

Davantage de déchets pourront être récupérés et recyclés, ce qui contribuera à la préservation de nos ressources naturelles et impliquera moins d'enfouissement et d'incinération.

## Des horaires d'ouverture plus larges

### Aujourd'hui

Des déchèteries ouvertes entre 2 et 9h par semaine.

### Avec la déchèterie unique

Une déchèterie ouverte environ 30h par semaine.

## Plus de déchets acceptés

### Aujourd'hui

15 filières, mais nécessitant beaucoup de logistique entre les 7 sites.

Dépôt des déchets ne pouvant intégrer ces filières dans la benne des encombrants pour enfouissement à la décharge de Retzwiller.

### Avec la déchèterie unique

19 filières. Des déchets supplémentaires acceptés : plâtre, huisseries, ressourcerie...

La possibilité de créer un nouveau point de collecte avec les éco-organismes (meubles, lampes, cartouches).

## Pour les artisans et commerçants

### Aujourd'hui

Seuls les multimatériaux (papiers/cartons, flaconnages plastique, briques alimentaires et emballages métalliques) sont acceptés. Les autres déchets sont éliminés via des déchèteries professionnelles hors territoire.

### Avec la déchèterie unique

Une ouverture aux professionnels de façon contrôlée et payante.

## Une sécurité renforcée pour vous et pour les agents

### Aujourd'hui

Une absence de séparation des circulations entre usagers et des collecteurs de déchets.

Une absence de garde-corps (barrières volées lors des intrusions).

Des dépôt de déchets dangereux lors d'intrusions.

Une absence de sanitaires/douche en cas de contact du gardien avec un produit dangereux.

### Avec la déchèterie unique

Une optimisation du sens de circulation avec les flux des usagers et des collecteurs séparés.

Des garde-corps en béton.

Un meilleur contrôle des déchets déposés.

Un local pour le gardien aux normes.

## Un meilleur fonctionnement du service

### Aujourd'hui

Des problèmes de vols et de dégradations.

Des erreurs de tri importantes dans les bennes.

### Avec la déchèterie unique

Un site gardienné.

Une meilleure signalétique.

Un meilleur suivi des usagers.

Un contrôle d'accès.

## Une réflexion globale pour la gestion de nos déchets

La construction de cette nouvelle déchèterie unique s'inscrit dans un projet d'ensemble : parallèlement, la collecte des multimatériaux (papier/carton, des flacons plastique...), du verre et des biodéchets sera maintenue dans les communes. Vous pourrez ainsi vous débarrasser facilement de vos déchets les plus courants.

Une réflexion est également en cours sur les sites de dépôt des déchets verts, afin de préserver un service de proximité. Les quantités de déchets verts sont en constante augmentation et elles ne pourront pas être maîtrisées sans un contrôle d'accès.



## Pour en savoir plus :

consultez le site Internet de l'Essor du Rhin  
[www.cc-essordurhin.fr](http://www.cc-essordurhin.fr)



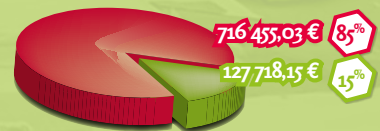
# Les déchets : pourquoi ça coûte cher ?

En 2014, le service des ordures ménagères a représenté un budget de **844 173,18 €**. Grâce aux gestes de tri des habitants, les éco-organismes reversent des aides sur les matériaux revalorisés tels que le papier/carton, les flaconnages plastiques, les métaux, etc.

Ces matériaux ont une valeur marchande et ils sont revendus pour être recyclés. Les montants perçus de la revente des matériaux et des éco-organismes permettent de diminuer la participation demandée aux habitants (redevance incitative). En 2014, cette diminution s'élevait à 127 718,15 €.

■ Recettes liées aux éco-organismes et à la revente matérielle

■ Montant restant à la charge des usagers



## De quoi le budget des ordures ménagères est-il composé ?



Le budget OM comprend l'ensemble des frais liés à la gestion des déchets, tels que :

- la **collecte** des déchets qui implique l'emploi de camions et d'équipes de collecte ;
- les **équipements** pour recueillir les déchets, qu'il faut entretenir et faire fonctionner (points d'apport volontaire, bacs des ordures ménagères résiduelles, déchèteries) ;
- le **traitement** des déchets qui suppose des installations à faire fonctionner et à entretenir pour éliminer ou recycler les déchets ;
- le **personnel** permettant le bon fonctionnement du service ;
- l'**information** (guide du tri, animations).

## Mais la communauté de communes ne maîtrise pas toutes les dépenses ou recettes...

En effet, le cadre réglementaire impose des taxes (Taxe Générale sur les Activités Polluantes-TGAP) sur les déchets qui sont incinérés ou enfouis.

De même, tous les ans, les **prix des marchés de collecte et traitement** sont révisés (réévaluation du SMIC, du prix du gasoil, etc.).

Le prix de revente des déchets varie selon l'offre et la demande du marché et selon le **cours des matières premières** (ex. le pétrole pour le rachat des plastiques).

La communauté de communes ne maîtrise pas non plus les quantités de déchets collectés et les **erreurs de tri**. Un déchet mal trié coûte deux fois plus cher qu'un déchet déposé dans la bonne filière (il est transporté et traité deux fois au lieu d'une).

## Vos moyens d'actions !

On ne peut pas toujours éviter de produire des déchets, mais chacun d'entre nous peut agir sur les coûts de gestion du service.

Par exemple, en triant bien pour éviter les erreurs de tri ou en réduisant sa production de déchets, car le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas !

Pour vous y aider, la communauté de communes organise des actions en faveur du compostage ; elle a également réalisé un guide du tri et répond à vos questions sur le tri. De plus, l'Essor du Rhin finance des animations dans les écoles afin de sensibiliser les enfants à leur environnement.

## Trucs et astuces

- Pour moins de publicités, j'applique un autocollant **Stop Pub** sur ma boîte aux lettres !



Rappel : il est disponible en mairie.

- Je limite ma consommation de papier : j'imprime recto-verso, je réutilise les versos.
- Lorsque je fais mes courses, j'achète en vrac autant que possible, je privilégie les légumes et fruits locaux et de saison.
- Je réutilise les emballages : bocaux, sacs plastiques, cartons...
- Avant de jeter un objet, je vérifie s'il n'est pas réparable.



# Réduisez vos déchets en compostant



Le compostage vous offre un double avantage :

- il vous permet de recycler vos déchets du jardin et de la cuisine. Au lieu de les jeter, vous leur donnez une deuxième vie, vous réduisez la quantité de déchets à collecter et traiter et vous évitez les déplacements ;
- le compost est un élément clef de la fertilité du sol : il donne aux plantes les éléments dont elles ont besoin pour se développer. Avec du compost de qualité, vous n'avez pas besoin d'engrais ou de terreau du magasin.

## Comment réaliser un bon compost ?

À la sortie de l'hiver, le compost est souvent trop tassé ou trop humide : pensez à l'aérer avant les nouveaux apports et alternez composants secs et humides pour faciliter la dégradation des matériaux.

Voici comment optimiser la formation de votre compost :

Si vous constatez	Pourquoi ?	Comment bien gérer votre compost
Odeurs désagréables	<p>Manque d'aération du tas</p> <p>Trop de matières humides (épluchures de fruits et légumes, mauvaises herbes, filtres et marc de café, sachets de thé, déchets verts de jardin)</p> <p>Apport de viandes, poissons, excréments d'animaux domestiques</p>	<p>Aérez le tas régulièrement, surtout en été, en faisant des « cheminées verticales » avec un manche d'outil</p> <p>Ajoutez des matières sèches (feuilles mortes, petits rameaux, branchages, copeaux de bois non traités, coquilles d'œufs)</p> <p>Évitez de mettre ce type de déchets dans le composteur</p>
Ralentissement de la décomposition	<p>Excédent de matières sèches ou manque d'arrosage</p> <p>Période hivernale provoquant un ralentissement de l'activité des micro-organismes</p>	<p>Ajoutez des matières humides ou arrosez</p> <p>Continuez à alimenter le composteur</p>
Tas gorgé d'eau, d'aspect gras et compact	<p>Apport trop important de matières humides</p> <p>Mauvaise aération du mélange</p>	<p>Ajoutez des matières sèches</p> <p>Remuez la couche superficielle à chaque apport. Ouvrez à demi le couvercle du composteur.</p>

## Coûts pour l'Essor du Rhin

- Compostage = 0 €
- 1 tonne de biodéchets en point d'apport volontaire = 159 €
- 1 tonne d'ordures ménagères résiduelles = 283 €

## Des animations pour le compostage

La communauté de communes organise une campagne de compostage tous les 2-3 ans, assortie d'une animation lors de la distribution.

## Pour en savoir plus

Téléchargez le guide « Faire son compost » et « le Manuel des ressources au jardin » sur le site Internet de l'Essor du Rhin, [www.cc-essordurhin.fr/vie-locale/biodechets.htm](http://www.cc-essordurhin.fr/vie-locale/biodechets.htm)



# Former les éco-citoyens de demain


La communauté de communes a confié à la Maison de la nature du vieux canal la réalisation d'animations sur la valorisation des déchets dans les écoles.

Ces animations permettent aux enfants de :

- savoir comment on valorise les déchets (réutilisation, recyclage, compostage, valorisation énergétique) ;
- comprendre le rôle de chacun dans la production de déchets et découvrir l'importance de nos habitudes de consommation ;
- s'impliquer en triant leurs propres déchets pour participer à leur recyclage ;
- être sensibilisés à un des défis de demain : la réduction des déchets.



## Les bons gestes de tri

- **N'enfermez pas les emballages à recycler dans des sacs plastique.** Les emballages «enfermés» ne seront pas recyclés. Les sacs plastique ne sont pas recyclables...
- **Ecrasez les bouteilles en plastique** pour une meilleure identification par le tri optique et laissez les bouchons dessus.
- **Pliez les cartons et n'encastrez pas d'autres emballages à l'intérieur.**
- **Ôtez les capsules, fermetures métalliques, bouchons en liège** avant de déposer le verre dans les points d'apport volontaires.
-  **Seules les ampoules avec le symbole « poubelle barrée » sont à recycler.** Jetez vos ampoules à filament à la poubelle.



*Peu d'effort  
beaucoup d'effet !!!*

